

PROCÉDURE D'IDENTIFICATION ET DE RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCES ET ACCIDENTS POTENTIELS



www.coprotec.net

COPROTEC
12, impasse Montgolfier
68127 STE CROIX EN PLAINE
contact@coprotec.net - 03 69 28 89 00

LEXIQUE :

Situations d'urgence :

Elle est provoquée par un évènement de nature exceptionnelle qui cause aux personnes, aux biens et à la structure de l'entreprise des destructions telles que cette dernière n'a pas les moyens suffisants pour y remédier seule. Cette situation exige une intervention extérieure immédiate, adaptée et limitée dans le temps qui permettra à l'entreprise de reprendre une vie normale.

Canicule :

La canicule se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs.

Environnement :

Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations.

Guide-file :

Personne propre à l'entreprise et désignée par la direction ayant pour tâche, lors d'incidents, de regrouper le personnel dont il est responsable afin qu'il n'y ait pas de « laissé pour compte » et de les conduire vers le point de rassemblement.

Éboulement/glisement de terrain :

Un éboulement, ou glissement rocheux est une forme courante de glissement de terrain qui se produit quand une masse de roches dévale rapidement une pente. Un éboulement n'est pas nécessairement dû à un séisme.

Incendie :

Est considéré comme incendie tous les dépôts de feu entraînant une fumée ou non et entraînant le déclenchement des alarmes mises en place par le système de sécurité de l'entreprise.

Inondation :

Submersion temporaire par l'eau de terres qui ne sont pas submergées en temps normal.

Séisme :

Fracturation (processus tectonique aboutissant à la formation de fractures des roches en profondeur) le long d'une faille généralement préexistante. Cette rupture s'accompagne d'une libération soudaine d'une grande quantité d'énergie et se traduit en surface par des vibrations plus ou moins importantes du sol. Celles-ci peuvent induire des mouvements de terrain ou la liquéfaction des sols et provoquer également des tsunamis si leur origine est sous-marine.

Serre-file :

Personne propre à l'entreprise et désignée par la direction ayant pour tâche, lors d'incidents, de vérifier que l'ensemble des locaux de sa zone ont été évacués. Il s'assure que personne ne revient dans le bâtiment.

Pandémie :

Épidémie présente sur une large zone géographique internationale. Dans le sens courant, elle touche une partie particulièrement importante de la population mondiale.

Point de rassemblement :

Lieu en sécurité désigné vers lequel est dirigé tout le personnel pour être regroupé et compté par les serre-files en cas de situation d'urgence.

Tempête :

Perturbation atmosphérique (ou dépression) avec un diamètre compris en général entre 200 et 1 000 km, caractérisé par des vents rapides et des précipitations intenses. Elle peut être accompagnée d'orages donnant des éclairs et du tonnerre ainsi que de la grêle et des tornades.

PLAN DU BÂTIMENT :



➡ Sens de sortie

1. L'incendie



Origine de la situation :

Les sources d'inflammation sont de trois ordres :

- Énergétiques :
 - Thermiques (surfaces chaudes, appareils de chauffage, flammes nues, travaux par point chaud)
 - Électriques (étincelles, échauffements dus à la vétusté, la non-conformité des installations ou les surcharges électriques)
 - Electrostatiques (les étincelles peuvent intervenir comme énergie d'activation), mécaniques (étincelles, échauffements...)
 - Chimiques (réactions exothermiques, emballement de réaction...)
- Humaines :
 - Cigarettes (l'extrémité d'une cigarette allumée atteint plus de 700 °C)
 - Négligence
 - Malveillance...
- Naturelles :
 - Bactériologiques (la fermentation bactérienne peut échauffer le milieu)
 - Climatiques (foudre, soleil...).

Les dangers possibles :

- Destruction partielle ou totale du bâtiment.
- Brûlures au 2e ou 3e degré (la température des flammes peut aller de 600 à 1200 °C).
- Intoxication par les fumées (l'asphyxie est la 1ère cause de mortalité).
- Décès.
- Blessures diverses dues à l'effondrement de la structure.

Consignes :

Lors de la découverte d'un feu, deux choses sont à faire en simultanément :

1. Éteindre l'incendie.
2. Prévenir un responsable/La Direction et appuyer sur l'alarme incendie pour faire évacuer les locaux.

Étape 1 : Extinction de l'incendie

L'entreprise est équipée en extincteurs, chacun adapté au lieu où il se trouve.

Utilisation des extincteurs :

1. Retirer la goupille.
2. Percuter la poignée SUR l'extincteur.
3. Prendre l'extincteur dans les mains.
4. Avec la lance, viser la base des flammes.
5. Appuyer sur la poignée.



Type	Extincteur CO2	Extincteur à poudre	Extincteur à eau pulvérisé
Classe	Classe B et feux d'origine électrique	Classe A, B et C	Classe A et B
Zone	Dans les zones électriques	Dans les zones électriques	Dans les bureaux

Classes de Feux :

- Classe A : Les feux dits « Secs » : concernent des matériaux solides à base de matières organiques telles que le bois, le coton, le papier, l'herbe, le plastique.
- Classe B : Les feux dits « Gras » ou de liquide inflammables : concernent les hydrocarbures, les graisses, les peintures, les vernis, les goudrons, les alcools, les solvants divers.
- Classe C : Les feux de Gaz : Butane, Propane, méthane, acétylène.
- Classe D : Les feux d'origine électrique.

Ne JAMAIS utiliser un extincteur sur une personne dont les vêtements ont pris feu : les extincteurs au dioxyde de carbone présentent un risque de brûlure thermique très important (-78 °C du tromblon) pour la victime.

Étape 2 : Alerte et Évacuation

Dans le même temps ou si vous ne vous sentez pas capable d'utiliser un extincteur, appuyez sur les boutons d'alarme et prévenez ou faire prévenir la Direction.

Lorsque l'alarme retentit, tout le personnel doit quitter obligatoirement son poste. Suivez les recommandations des guides et serre-files et passez par les issues de secours.

Le guide-file :

- Informe l'ensemble des personnes de l'obligation d'évacuer la zone.
- Rassemble les personnes à évacuer.
- Oriente dans le calme et sans précipitation le personnel et toutes personnes croisées vers les issues du service (sans traverser de zones enfumées).
- Une fois au point de rassemblement
- Fais l'appel des personnes présentes dans sa zone et note éventuellement les personnes supplémentaires
- Empêche les personnes présentes de quitter le point de rassemblement jusqu'à l'ordre des responsables de l'évacuation (le Directeur) et lui rend compte.

Le serre-file :

- Fais le tour du secteur afin de s'assurer que personne n'est resté sur les lieux en prenant un soin particulier sur les toilettes, les vestiaires, salles de réunions, etc.
- S'assure que toutes les entreprises extérieures et les visiteurs ont bien été évacués.
- Ferme la marche et empêche par tous les moyens les personnes de revenir en arrière ou sur les lieux du sinistre
- Interdis aux personnes de retourner dans les locaux, quelle qu'en soit la raison sans l'accord du Responsable d'évacuation.

Le point de rassemblement se situe au fond du parking.

Si vous êtes bloqués dans votre bureau, car le couloir est enfumé, manifestez-vous à la fenêtre ou sur le balcon.

Si vous êtes bloqués dans la cage d'escalier, utiliser le bouton blanc pour indiquer au secours la zone où vous vous trouvez.

Attention :

- **Ne jamais revenir en arrière pour aller chercher un objet ou autre chose.**
- **Ne jamais pénétrer dans une zone enfumée MÊME pour sauver une personne. Vous risquez d'y laisser votre vie.**
- **Si vous voyez de la fumée sortir de sous une porte, ne l'ouvrez pas. Vous risquez de recevoir un retour de flammes.**
- **N'utilisez jamais un ascenseur pour évacuer en cas d'incendie. En cas de coupure électrique, vous seriez pris au piège.**

2. L'explosion



Origine de la situation :

- L'explosion liée à une fuite de gaz est signalée grâce à l'alarme qui se déclenche ou à une personne qui le signale ; l'entreprise est alors évacuée.
- L'explosion peut être d'origine interne (activités dans les salles de TP, défaut des vannes gaz à l'AT et à la chaufferie) ou externe (par exemple : fuite dans une habitation aux alentours ou dans la rue à cause de travaux).

Les conséquences possibles :

- Destruction partielle ou totale du bâtiment.
- Incendie.
- Décès.
- Blessures diverses dues à l'effondrement de la structure.

Consignes :

L'explosion a lieu, l'alarme retentit et le personnel procède à l'évacuation par les sorties de secours en suivant les recommandations des guides et serre-files. Tout le personnel doit quitter obligatoirement son poste.

Les guide-files emmènent alors les employés à l'extérieur des bâtiments, au point de rassemblement établi.

Les vannes de coupure gaz se trouvent à l'extérieur du local chaufferie.

3. L'inondation



Origine de la situation :

- Le Canal est en crue.
- Les eaux n'arrivent pas à s'évacuer dans le cadre d'un orage.
- Les sols n'absorbent plus l'eau à cause d'importantes précipitations.
- Une fuite s'est produite dans le bâtiment et l'eau commence à se propager.

Les dangers possibles :

- Le courant : capable de déplacer des voitures, des maisons et des ponts.
- Les objets flottants sur l'eau : table, chaise, voitures, arbres...
- L'absence de visibilité lorsque les routes sont inondées : trous, rigoles...

Les conséquences possibles :

- Destruction partielle ou totale du bâtiment.
- Noyade.
- Blessures diverses dues aux déchets flottants.

Consignes :

- Suivre les consignes de la Direction et de la Préfecture.

En fonction de la gravité de la situation :

- Le système électrique doit être coupé dans l'ensemble du bâtiment pour limiter les risques d'incendie.
- Les dossiers papiers placés mis à l'abri.
- Les objets pouvant être emportés doivent être placés en hauteur.

- Si l'eau représente un réel danger, l'alarme est activée et les services de secours sont prévenus. Comme pour l'incendie, tout le personnel doit quitter obligatoirement son poste, en suivant les instructions de la Direction.
- Si l'ensemble du rez-de-chaussée est sous l'eau, restez dans les étages et manifestez-vous aux fenêtres.

Lors de déplacement :

- Écoutez les informations : radios locales (France info, France Bleu...) ou applications dédiées sur le téléphone portable, sirènes du Réseau National d'Alerte, ou alerte reçue par SMS (automates d'appel ou « cell broadcast » 3, services d'assurance).
- Respecter les consignes de circulation mises en place par les services de sécurité.
- Ne garez pas la voiture dans un sous-sol. Si l'inondation survient dans les heures suivant le stationnement, ne descendez dans le sous-sol que si le risque est écarté.

4. La tempête/la tornade



Origine de la situation :

- Une alerte météo est émise par France Météo
- Apparition d'un vortex aérien (tornade).
- Chocs de masses d'air

Les dangers possibles :

- La force des vents pouvant vous faire tomber ou vous entraîner.
- Les objets transportés par l'air : table, chaise, toitures, arbres...
- L'absence de visibilité si du sable, des feuilles ou de la terre est projeté : trous, rigoles...

- Peut être accompagné d'épisodes d'orages, d'inondations, d'éboulements de terre.
- Avec les ruptures des lignes aériennes, arrachages de maisons... des incendies peuvent se développer.

Les conséquences possibles :

- Destruction partielle ou totale du bâtiment.
- Chute de hauteur entraînant des blessures plus ou moins graves, voire le décès.
- Blessures diverses dues aux déchets volants ou chutes suite aux destructions.
- Incendies.

Consignes :

- Suivre les consignes de la Direction et de la Préfecture.

En fonction de la gravité de la situation :

- Le système électrique doit être coupé dans l'ensemble du bâtiment pour limiter les risques d'incendie.
- Les fenêtres doivent être fermées.
- Les objets pouvant être emportés doivent être rentrés.
- L'évacuation du bâtiment se fait sur les directives des secours. En fonction de la force du vent, il sera possible de devoir rester assis dans les couloirs, loin des fenêtres.

Lors de déplacement :

- Écoutez les informations : radios locales (France info, France Bleu...) ou applications dédiées sur le téléphone portable, sirènes du Réseau National d'Alerte, ou alerte reçue par SMS (automates d'appel ou « cell broadcast » 3, services d'assurance).
- Respecter les consignes de circulation mises en place par les services de sécurité.
- Ne jamais toucher les fils électriques tombés au sol, vous risquez une électrocution.

5. L'éboulement de terrain



Origine de la situation :

- Conséquence possible à la suite de phénomènes météorologiques : tempêtes, inondations, feux de forêts, fonte des neiges, sécheresse...
- Les signes précurseurs d'un glissement de terrain comme des fissures ou des renflements dans une pente, un écoulement inhabituel d'eau sur une pente, un changement soudain dans le débit des cours d'eau et l'éboulement de petites roches.

Les dangers possibles :

- Chute des pierres et d'arbres sur la route
- Destruction de toute ou partie de la chaussée
- Glissement de terre
- Inondations suite à des ruptures d'eau

Les conséquences possibles :

- Décès
- Blessures plus ou moins graves

Consignes :

- Le risque est présent lors des trajets maison/entreprise et pendant les déplacements professionnels, dans les zones montagneuses.

- Écoutez les informations : radios locales (France info, France Bleu...) ou applications dédiées sur le téléphone portable, sirènes du Réseau National d'Alerte, ou alerte reçue par SMS (automates d'appel ou « cell broadcast » 3, services d'assurance).
- Respectez les consignes de circulation mises en place par les services de sécurité.
- Restez attentif à votre environnement et adaptez votre vitesse.

6. Le séisme



Origine de la situation :

- Mouvement des plaques tectoniques
- Activités professionnelles impactant la croûte terrestre

Les dangers possibles :

- Chute des pierres et d'arbres sur la route
- Destruction de toute ou partie de la chaussée
- Glissement de terre
- Inondations suite à des ruptures d'eau

Les conséquences possibles :

- Décès
- Blessures plus ou moins graves

Consignes :

- Le risque est présent lors des trajets maison/entreprise et pendant les déplacements professionnels, dans les zones montagneuses.
- Écoutez les informations : radios locales (France info, France Bleu...) ou applications dédiées sur le téléphone portable, sirènes du Réseau National d'Alerte, ou alerte reçue par SMS (automates d'appel ou « cell broadcast » 3, services d'assurance) <https://www.gouvernement.fr/risques/seisme>
- Respectez les consignes de circulation mises en place par les services de sécurité.
- Restez attentif à votre environnement et adaptez votre vitesse.

Si vous êtes à l'INTÉRIEUR :

- Placez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides. Restez éloigné des armoires et tout objet suspendu.
- Éloignez-vous des fenêtres.
- Coupez l'électricité et le gaz pour limiter les risques d'incendie et d'explosion.

Si vous êtes à l'EXTÉRIEUR :

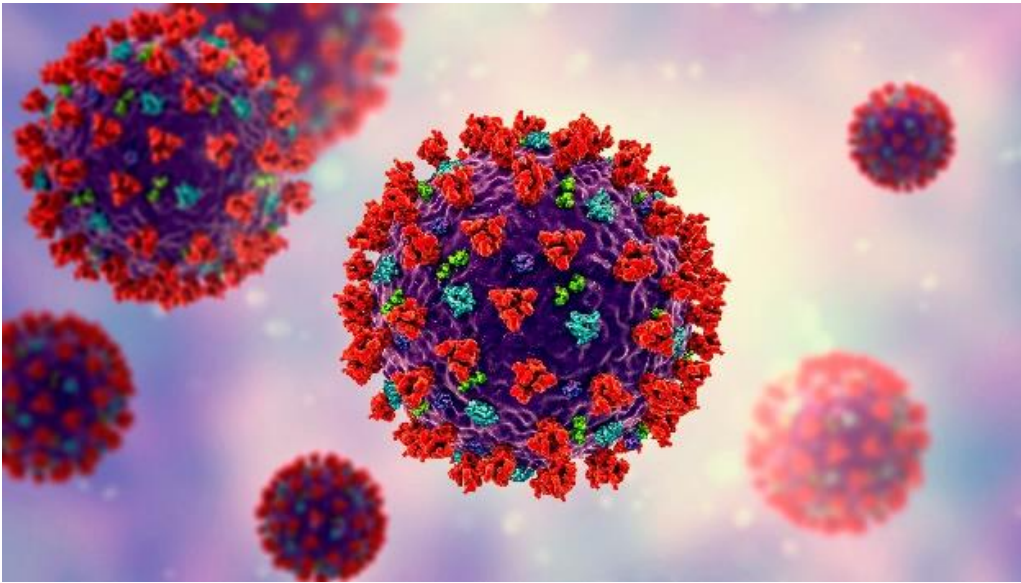
- Éloignez-vous le plus possible des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension. Accroupissez-vous et protégez-vous la tête.

Si vous êtes en VOITURE :

- Arrêtez-vous et conservez votre ceinture attachée jusqu'à ce que la secousse se soit arrêtée.
- Les arbres, les lignes à haute tension, les poteaux, les panneaux de signalisation, et d'autres articles peuvent tomber pendant les tremblements de terre. L'arrêt limitera les risques d'accident, et l'habitacle vous protégera des chutes d'objets. Une fois la secousse terminée, procédez avec prudence. Évitez les ponts ou les rampes qui pourraient avoir été endommagés par le séisme.



7. La pandémie



Origine de la situation :

- Apparition d'une nouvelle maladie/d'un nouveau virus
- Apparition d'une mutation d'une maladie/d'un virus
- Transmission soudaine d'une maladie animale à l'Homme.

Les dangers possibles :

- Mutations génétiques possibles
- Déclenchement de maladies en sommeil

Les conséquences possibles :

- Décès
- Symptômes sur du court ou long terme, plus ou moins handicapant

Consignes :

- Écoutez les informations : radios locales (France info, France Bleu...) ou applications dédiées sur le téléphone portable, sirènes du Réseau National d'Alerte, ou alerte reçue par SMS (automates d'appel ou « cell broadcast » 3, services d'assurance).
- Respecter les consignes mises en place par la Direction et le Gouvernement.
- Rester attentif à votre environnement et aux autres.
- Consulter les sites du gouvernement et de santé publique.

8. La canicule



Origine de la situation :

- Une alerte météo est émise par France Météo
- Températures au-dessus des normales saisonnières 3 jours et 3 nuits d'affilés
- Les dangers possibles :
 - Sècheresse aggravée
 - Absence d'eau
 - Départ d'incendie à cause de l'activité humaine ou via des déchets

Les conséquences possibles :

- Coup de chaud/choc thermique avec nausée, maux de tête, perte de connaissance.
- Insolation
- Déshydratation
- Restrictions d'eau et alimentaires

Consignes :

- Boire 2 L d'eau par jour
- Utiliser la climatisation du bureau avec parcimonie. Si l'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur est trop important, vous risquez un choc thermique.
- Fermer les stores aux heures les plus chaudes et aérer aux heures les plus fraîches.
- Manger normalement même en l'absence de sensation de faim.
- Laisser les fenêtres de la voiture entre-ouvertes et installer un pare-soleil.